

**Arrêté du 17 mai 2018 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Saint-Flour**

NOR : JUS B1817024A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu les décisions des chefs de la cour d'appel de Riom en date du 8 septembre 2017, du 25 octobre 2017, du 14 décembre 2017, 19 février 2018, du 10 avril 2018 et du 6 juin 2018 portant délégation au tribunal d'instance de Saint-Flour

ARRÊTE

Article 1

Il est, à la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame Valérie LE NOVERE (DRAGONI), adjointe administrative principale, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Saint-Flour.

Article 2

Il est, à la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Monsieur Jean-Claude BANCAL, adjoint administratif principal, en sa qualité de régisseur suppléant au tribunal d'instance de Saint-Flour.

Article 3

Madame Lydie CHEVALIER, greffière principale, cheffe de greffe du Conseil des Prud'hommes d'Aurillac, déléguée par décision des chefs de cour en date du 6 juin 2018 au tribunal d'instance de Saint-Flour, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée à titre exceptionnel jusqu'au 31 août 2018, régisseuse intérimaire audit tribunal.

Article 4

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de RIOM, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 17 mai 2018

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,



Aude TORCHY